



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre **Attelage-Martin**, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de Châteauroux (Indre) sous le numéro 319 696 894 00058 et

Toute personne physique effectuant un achat ci-après dénommée " l'Acheteur ".

Les présentes conditions visent à définir les modalités de vente entre **Attelage Martin** et l'Acheteur, de la commande au paiement et à la livraison.

Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la commande et assurent le suivi de cette commande entre les parties contractantes.

La passation d'une commande sur le Site **www.attelage-martin.com** édité par la Société **Attelage-Martin** implique sans réserve l'acceptation des dispositions des présentes conditions.

ARTICLE 1 : CONFORMITE ET DISPONIBILITE DES PRODUITS

Les produits proposés à la vente **Attelage-Martin** sont ceux figurant sur le Site au jour de la consultation du Site par l'Acheteur.

Les produits sont proposés à la vente dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'erreur sur la disponibilité d'un produit commandé, **Attelage-Martin** en informe l'Acheteur par e-mail, courrier, dans les meilleurs délais.

Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. En cas d'erreur ou d'omission dans cette présentation, la responsabilité d' **Attelage-Martin** ne pourrait être engagée.

Les photographies et les textes illustrant les produits n'ont qu'une valeur indicative et n'entrent pas dans le champ contractuel.

ARTICLE 2 : PRIX

Les prix affichés sur le Site sont indiqués en euros toutes taxes comprises, incluant la TVA, hors participation aux frais de port et aux frais de traitement de la commande.

Le prix des articles vendus sont ceux en vigueur au jour de la commande. Ils dépendent des spécifications techniques décidées par l'Acheteur, en conséquence chaque offre sera personnalisée et fera l'objet d'un devis spécifique mentionnant les caractéristiques essentielles du produit et de son prix.

Les frais de transport sont à la charge de l'Acheteur et seront facturés en sus du prix de la commande.

ARTICLE 3 : PAIEMENT

Sauf convention expresse écrite contraire accordée par **Attelage-Martin**, le paiement des articles commandés doit s'effectuer pour 15 % à la commande sous forme d'acompte, le solde étant réglé au jour de la livraison par espèces, chèque, virement, carte bancaire.

En cas de règlement par chèque bancaire, la commande ne sera traitée qu'à réception de celui-ci.

Attelage-Martin se réserve le droit de suspendre toute commande et/ou livraisons quelles que soient leur nature et niveau d'exécution, en cas de non paiement à l'échéance de toute somme due par l'Acheteur.

S'agissant du règlement par chèque, celui-ci doit être émis en euros par une banque domiciliée en France. L'encaissement du chèque est réalisé à la réception de ce dernier.

L'Acheteur devra le libeller à l'ordre de **Attelage-Martin** et l'envoyer à l'adresse suivante : Christian Martin , 551 Chemin croix blanche, Cornaçon, 36130 Montierchaume.

ARTICLE 4 : COMMANDE

Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable, par l'Acheteur, des prix et des descriptions des produits disponibles à la vente, ainsi que des présentes conditions.

Les produits proposés à la vente restent la propriété d'**Attelage-Martin** jusqu'au complet encaissement des sommes dues par l'Acheteur

ARTICLE 5 : LIVRAISON

L'Acheteur peut enlever lui-même sa commande sur place à Montierchaume.

Les produits commandés sont envoyés à l'adresse de livraison indiquée par l'Acheteur lors du passage de la commande.

La participation aux frais de préparation logistique et d'expédition s'entend TTC. Toutes les livraisons sont annoncées par e-mail ou courrier.

Le délai de livraison maximal à compter de la commande du produit est donné à titre informatif et notamment pour les produits fabriqués suivant les spécifications de l'Acheteur.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITES

En cas d'indisponibilité d'un produit standard manufacturé commandé, **Attelage-Martin** en informe l'Acheteur par l'envoi d'un e-mail ou courrier à l'adresse indiquée lors de la commande.

L'Acheteur dispose alors de la faculté soit d'être livré d'un produit de qualité et de prix équivalent, dans la limite des stocks disponibles, soit d'être remboursé du prix de la commande dans les trente jours suivant le paiement de la commande.

Les frais de livraison du nouveau produit sont supportés par **Attelage-Martin**.

ARTICLE 7 : DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-20-2-3° du code de la consommation : le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Pour les produits standards manufacturés, l'Acheteur dispose d'un délai de sept jours francs, à compter de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retour.

Si le délai de sept jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas d'exercice du droit de rétractation, **Attelage-Martin** rembourse l'Acheteur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

ARTICLE 8 : RETOUR

A compter de la date de réception de sa commande, l'Acheteur dispose d'un délai de dix jours pour retourner un produit standard manufacturé. Passé ce délai, les produits livrés seront réputés conformes et acceptés par le client, et **Attelage-Martin** se réserve le droit de refuser l'échange, l'avoir ou le remboursement.

L'article retourné doit être dans son emballage d'origine et accompagné du bordereau de retour rempli.

ARTICLE 9 : GARANTIES ET RESPONSABILITE

Attelage-Martin garantit toutes ses marchandises contre tout vice de fabrication.

Les défauts et détériorations des produits livrés (voitures d'attelage et accessoires) survenus à la suite d'une utilisation anormale non conforme à leur destination (y compris l'utilisation en compétition) et/ou dus à l'usure naturelle, à un accident , à un défaut d'entretien général, à un non respect des consignes d'utilisation du constructeur, ne pourront ouvrir droit à la garantie due.

Sont exclus de cette garantie, tous produits modifiés ou réparés par l'Acheteur ou par toute autre personne non autorisée expressément par **Attelage-Martin**.

Au titre de la garantie des vices cachés, **Attelage-Martin** ne sera tenue que du remplacement sans frais des marchandises viciées sans que l'acheteur puisse prétendre à l'obtention de dommage et intérêt, ni tenter une action judiciaire à l'encontre d' **Attelage-Martin**.

Sauf exception, la durée de la garantie est de 12 mois, à compter de la date de livraison.

Attelage-Martin répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance du produit , également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage.

En cas de livraison d'un produit standard manufacturé non conforme ou en cas de livraison d'un produit standard manufacturé révélant un vice caché, **Attelage-Martin** s'engage soit à rembourser l'Acheteur du prix du produit, soit à échanger le produit pour un autre identique en fonction des

stocks disponibles, soit à lui échanger pour un produit de qualité et de prix équivalent en fonction des stocks disponibles.

La responsabilité d'**Attelage-Martin** ne pourra pas être retenue en cas de manquement aux obligations contractuelles du fait d'un cas fortuit ou d'un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence.

ARTICLE 10 : DONNEES PERSONNELLES

Attelage-Martin s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par l'Acheteur sur le Site et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'Acheteur peut exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande par courrier électronique à l'adresse martinruche@aol.com ou par courrier postal à l'adresse : Attelage-Martin, 551 Chemin croix blanche, Cornaçay, 36130 Montierchaume.

ARTICLE 11 : DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Les présentes conditions générales de vente sont exécutées et interprétées conformément au droit français.

En cas de litige, l'Acheteur s'engage à contacter en priorité **Attelage-Martin** afin de tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre les parties.

A défaut de conciliation, les tribunaux français seront seuls compétents. Toute procédure devra être adressée au tribunal de commerce de Châteauroux (Indre).

ARTICLE 12 : MODIFICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Attelage-Martin se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de ventes en vigueur au jour de la commande.

Document mis à jour le 5 Novembre 2010